

Invitation au Congrès O.H.A.D.A.C (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires dans la Caraïbe) des 21 et 22 septembre 2015 à POINTE A PITRE – GUADELOUPE – FWI.

Madame, Monsieur,

L'Association ACP Légal, que j'ai l'honneur de présider a le plaisir de vous inviter au Congrès OHADAC qui se tiendra 21-22 septembre 2015 au Complexe World Trade Center en GUADELOUPE (FWI). Ce Congrès présentera solennellement l'ensemble des travaux réalisés et annoncera la naissance de la toute première institution de l'OHADAC, « le Centre OHADAC d'Arbitrage et de Conciliation » dont le siège se situera en GUADELOUPE.

Les travaux du Congrès seront centrés sur les Principes OHADAC des Contrats du Commerce International, l'Arbitrage et la Conciliation OHADAC, la Loi Modèle OHADAC relative au Droit International Privé et la Loi Modèle OHADAC relative au Sociétés Commerciales. Il se déroulera en présence et avec la participation des experts du droit des contrats internationaux, de l'arbitrage international et du droit international privé, tant caribéens qu'europeens, qui ont contribué à leur rédaction.

Le Congrès OHADAC réunira également des représentants des Etats et territoires de la Caraïbe, des différents Chapitres de l'espace OHADAC. Des représentants de prestigieuses organisations Internationales œuvrant pour l'unification du droit (telles l'OHADA, l'UIHJ (Union Internationale des Huissiers de Justice), la Fondation pour le Droit Continental, l'Association Henri CAPITANT ...), des Chambres de Commerces ainsi que des juristes et des universitaires y assisteront.

Nous serions particulièrement heureux et honorés de compter sur votre présence et votre participation aux débats et travaux de ce Congrès historique qui pose les bases d'une réelle intégration régionale des pays et territoires de la Caraïbe.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos plus respectueuses salutations.

Pour l'Association ACP Légal
La Présidente,
Catherine SARGENTI